

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 61 (1923)
Heft: 16

Artikel: La ville de Davel
Autor: Chavannes, F. / Davel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217913>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ble Jean-Noé De Crousaz Lieut de la Judicature de St-Saphorin, et enfin celle du d. Davel triées dans le temps des dernières étant de 150 lesq^{les} Compagnies sont Composées des 4 paroisses Dentre lesquels il y avoit environ une trentaine de Grenadiers et auxquels se sont joint d'autres Grenadiers des autres Compagnies, pour a dessein de passer en Reveue Suivant l'ordre qu'il publioit qu'il avoit de LL: EE., ayant averti qu'il n'étoit pas nécessaire d'aucune Munition mais seulement qu'on fut propre bien armés, Chapeaux bordés, parrem^{ts} et bas rouges, et étant sur la place d'Armes dud^t Cully, led^t Major bien monté galonné et habillé propre d'Escarlate aussi bien que son équipage tout neuf, descend enbas la ville accompagné des dix dragons des dits paroisses, aborde les d^{tes} Compagnies et fait la ronde pour voir la propreté des soldats et des armes et les voyants sy bien équipés fait marcher les Dragons a la teste et luy après à la teste des d^{tes} compagnies pour monter tout en haut la ville et passer au devant de l'Eglise avec les deux Drapeaux dépliés, en tirant le chemin de Lausanne. Les officiers et soldats tous surpris de cette route, on s'arrête à la Croisée au dela de la Maison du Tirage pour demander au d^t Major son sentiment et luy faire declarer comme il prétendoit, — j-celuy répond qu'il a ordre secret d'aller passer reveue à Lausanne avec la Ville, et que par serment il ne pouvoit dire le sentim^t de LL: EE: mais qu'il a ses patentes en poche et les fera voir à Lausanne aux officiers, on luy dit qu'on a ny hardes linges ny argent la plus grande partie pas seulem^t pour le goût — le d^t Major repond qu'on reviendra aujourd'huy, et qu'on sera payé qu'on ne doit rien apprehender tellement qu'on s'est laissé amusé comme étant un homme qui avoit beaucoup de Credit mené une vie paisible s'étant attiré l'amitié des soldats qu'on la suivy jusques à Lausanne ou les d^{tes} compagnies furent conduites jusques à la place de la Cité au devant de la Grande Eglise dud^t Lausanne, ou il fait aranger les troupes avec les d^{ts} Dragons à la teste, et fait mettre bas les Armes et demande des billets à la Ville pour loger jusques a Demain matin qu'on passera en Revue, tous les officiers et soldats surpris de ce fait et entendant que pas un de ces Mess^{rs} de Lausanne n'avoit entendu parler de ce fait et tous aussi surpris de notre Arrivée, refusent les billets jusques a production des ordres qu'il dit avoir de LL: EE: Le d^t Major dit que les d^{ts} ordres sont sy secret et que par le serment qu'on luy a fait prêter il ne peut en faire part, M^r le Major De Crousaz et M^r le Cap^e Milor luy promirent par serment de ne d'yvulguer pas les d^{ts} ordres, et de les tenir secret, et ayant déclaré son sentiment en présence de nos Cap^{es}, dirent que son dessein étoit bon, et qu'on alloit d'abord faire assembler le Conseil pour expédier les billets, par devant lequel led^t Major sous les promesses par serm^t de tenir le secret présente un projet de plainte qu'il a de LL: EE: pour le gouvernem^t du Pays de Vaud et qu'il est temps de remédier aux désordres, et que s'y la Ville se veut joindre on se rendra maître du d^t Pays de Vaud et que la d^{te} Ville sera la Capitale toutes les autres se soumettront à Elle, ne pouvant plus subsister sous cette Domination et qu'il est temps d'y remédier, pendant que tous les Seign^{rs} Baillifs sont à Berne, Le d^t Conseil fait semblant d'approuver son plan et promis que la ville se joindra a luy Demain le Matin, et d'abord on va expédier les billets p^r loger les soldats, et layant questionner p^r scavoir ses adjoints, il dit ie m'en vay écrire au major Tascheron et au Major Des Loy pour ce fait, led^t Conseil luy promis d'envoyer d'abord les lettres par les Courriers de la Ville, ayant donc reçu les d^{tes} Lettres au lieu de les envoyer on les decachetent. Les Billets étant fait après avoir attendu des deux heures après Midy jusques a Nuit Closes ont reçu les dits billets de Logement chacun se retira Chez ses hostes, M^r le Lieutenant Ballival se va enfermer au Château et fait faire la garde, aussi bien que la Ville au devant de la Maison de Ville, pendant toute la nuit on

va assemble tous les soldats des villages dépend^{ts} de la ville, et le lendemain on bat l'assemblée à 3 heures du matin, le jour étant arrive nos trois Compagnies eurent ordre de s'assembler a 7 heures au même endroit de hier, les portes de la ville toutes fermées tous étonnés d'un semblable Alarme. Les Tambours de la Ville battants en publiant que tous les soldats portants armes euss^t a se rencontrer incessamment sur Mont benon p^r passer en Revue a peine de Châtiment, Chacun entendant un semblable alarme étoit effrayé, tous les hommes et femmes dans ce temps ou il n'y a aucun bruit de Guerre ne sachants que c'estoit lun disoit ie nay pas seulem^t une Cheimse l'autre ie nay pas un batz dargent. Après quoi la ville ayant ramassé ses troupes fait saisir le d^t Major Davel et le conduire sourdem^t au Château ou on le serre et enchaîne dans une prison comme un Rebelle a son souverain serment. Cela étant fait deux Cap^{es} vont publier a la teste de nos Compagnies que le Major étoit un Mech. homme emprisonné comme un Traître pour avoir voulu tous nous perdre de semblables nouvelles étant venues Chacun se retourne Chez soi tous éparpillés et Capots, pendant toute la Nuit les Couriers n'ont cessé de courir pour Berne et par le moyen de cette Lettre le Major Tascheron a été saisi deux jours apres et retenu au Château de Lucens jusq. après l'exécution du d^t Major Davel. LL. EE. ayant receu cette nouvelle envoya sa Grand^r Mons^r le Tresaurier d'Erlach accompagné du Seig^t Ballif de Lausanne et quelques autres Seign^{rs} de l'Etat sur le chant aud^t Lausanne p^r prendre p et ordonna à tous les Seig^{rs} Vaud de se rendre incessamment et de faire a faire bonne gardes, par toutes les villes et villages a tous été alarmés, LL. EE. de la fidélité des d^{tes} paroisses sinistres accusations qu'on nous fai aud^t Major ont fait publier nôt^r et innocence. Sous peine de Châ disgrâce et celui qui en fera le M Les d^{tes} paroisses ne s'étant voulu Con publication on fait une députation personne des 4 paroisses p^r aller devant LL. EE. p^r les persuader tan de notre obéissance de fidélité et ont a a chaque paroisse un acte passé e de leur innocence. Et pour punition Major Davel a été jugé par la Rüe de le point coupé, teste tranchée et mis le Gibet. LL. EE. ont sentencé qu'il sera C sur le suplice par l'Execut^r, la teste tren son sors ensevely sous le Gibet, sa teste clou sur le Gibet, ayant toujours soutenu à la Torplice étant tout seul dans repentir disant avoir été Dieu pour mettre le pays en Major Davel a été exécuté de a vidi le 24^e Avril 1723

Confisques

p^{es} Clavel et De Crousaz avec le Henri Gerbex ont hû p^r arrest Lausanne jusques apres la d^{te} execution ont été deffrayés par LL. EE. ess^{ss} du Conseil de Lausanne et Seance ale ont hû une recompense d'argent et de ille, de 10 louis d'or.

rien et officiers qui ont monté la garde aussi le Major De Crousaz 2000 Ecublans.

Le Lieuten^t Ballival 100 louis d'or le Cap^e Milor de même.

Pierre Milliquet.

LE MAJOR DAVEL

Lorsque jadis notre pauvre patrie Courbait le front sous le joug oppresseur, Dieu prit Davel, et lui dit : « Que ta vie Soit la rançon d'une ère de bonheur ! » A cette voix qui veut le sacrifice, Ferme et pieux, Davel dit : « Me voilà ! Je vais marcher au bord du précipice ; Fais ce que dois, advienne que pourra ! »

Ce vicux soldat avait posé les armes
Après vingt ans de glorieux exploits ;
Il les reprend, étranger aux alarmes,
Et voit les siens pour la dernière fois !
« Vaudois, dit-il, accours sous ma bannière,
Et l'opresseur à jamais s'enfuira ;
Mais ne vas pas regarder en arrière :
Fais ce que dois, advienne que pourra ! »
Davel partit, le cœur sans fiel ni haine,
Croyant avoir le peuple à son côté ;
Le peuple, hélas ! semblait fait pour la chaîne,
Il resta sourd au cri de : Liberté !
De faux amis, un traître mercenaire
Trompent Davel... Sa tête tombera !
Mais lui, sans peur, voit son heure dernière :
Fais ce que dois, advienne que pourra !
Oui, c'en est fait, Davel marche au supplice,
Mais rayonnant d'espoir et de fierté,
Car il a vu qu'à son dessein propice
Sur nous bientôt luira la liberté.
« C'est là, dit-il, mon plus beau jour de fête,
Mon âme, au ciel, libre s'envolera ;
Devant Dieu seul, oui, je courbe la tête,
Fais ce que dois, advienne que pourra ! »
Nous, ses neveux, fiers de cet héritage
A nous conquis par le sang du martyr,
Pour prévenir un retour d'esclavage,
Ah ! cultivons ce noble souvenir !
Et si jamais quelqu'un voulait en maître
Nous asservir, tout Vaudois répondra :
« Libre mourons, comme Dieu nous fit naître ;
Fais ce que dois, advienne que pourra ! »

Victor RUFFY.



LA VILLE DE DAVEL

(Extrait de la « Gazette de Lausanne » du 25 septembre 1909.)

L'EAU bleue que je regardais du bateau était d'une douceur qui m'enchantait ; la surface du lac et les montagnes, si souvent vaporeuses et molles par les journées de grand beau, avaient ce jour-là de la fermeté et de la finesse ; le soleil qui baissait déjà désignait chaque chose sur la rive, les vignes, les arbres et les maisons ; chaque chose avait son côté d'ombre et son côté de lumière et était nette et posée sous les yeux ; le relief du sol se marquait, le feuillage de la vigne était d'un vert intense, le crépis blanc des maisons brillait, et cependant, à cause sans doute des formes du paysage qui sont agréables, une grande douceur régnait sur tout.

C'était un de ces moments où la nature devenue soudain pleinement harmonieuse, persuade de voir partout, dans la vie humaine aussi qu'elle enveloppe, la même harmonie.

Le bateau aborda en formant une mousse légère. C'était sous ces grands peupliers-trembles de Cully qui se penchent au-dessus de l'eau et la font paraître en cet endroit la plus bleue et la plus profonde de tout le lac. Quand je fus descendu, le soleil était derrière les arbres et les rayons quittaient le sol pour monter dans les branches. Sur l'herbe, des femmes se promenaient avec des poussettes et des enfants ; des hommes étaient assis sur des bancs contre les troncs ; un large reflet venait de la côte au-delà de la baie, éclairée par le soleil qui la frappait en face, presque nue sous son mince vêtement de vignes, sèche et italienne d'aspect.

Au fond de la place, les vieux toits de la ville faisaient une ligne tranquille, et par-dessus, plus haut que les vignes, on voyait luire dans la lu-

mière du soir les prés plantés de pommiers qui montent vers le Jorat.

Dans un vieux jardin deux ou trois roses fleuraient au bout des longues branches de rosiers non taillés; derrière j'entrevois une modeste maison à un seul étage avec une galerie à petites colonnes de bois un peu renflées au milieu, peintes en gris. Et devant toutes ces choses simples et cette vie paisible, je pensais à Jean-Jacques qui découvrit dans ce calme et cette simplicité une profonde vertu.

C'est ainsi que j'ai revu l'ancienne place d'armes où « M. le major » réunit un matin ses trois compagnies. Je l'imaginai, dans son habit rouge, debout sous le gros tilleul, persuadant à ses capitaines incertains et hésitants et qui demandaient à voir ses ordres de le suivre à Lausanne. Un peu plus loin, un dragon tenant les trois chevaux en main, les soldats en rangs attendaient, intrigués par ces mesures extraordinaires, sentant un petit frisson d'entreprise héroïque.

Ils sont partis de là pour délivrer le pays, tambours et fifres jouant.

Puis je suis entré dans la ville. On y répare bien un peu par-ci par-là, mais pas trop et Cully n'est point une ville « qui se développe ».

Les rues sont étroites contre le soleil; les maisons sont grises avec des contrevents déteints; il y a encore des fenêtres de magasin cintrées; au haut des maisons les « dômes », par où l'on hisse les fagots de sarments au grenier dans les journées claires de printemps, s'avancent pour regarder qui passe. Au-dessus des portes on voit des dates gravées dans la molasse : 1705, 1626, 1520 Jhésus Maria, en caractères gothiques; c'était avant la Réforme, dans le joli temps gai. On voit aussi les armoiries de Cully : au milieu d'une couronne de pampres une grosse grappe ronde avec des grains serrés, réguliers, et cette grappe se retrouve sur les portes des caves qui sont voutées et profondes comme des portes de cachots. Voici la fontaine avec une statue toute noire, tellement usée qu'elle a l'air d'une momie; un plaisant lui a mis une écharpe verte et blanche. Des femmes lavent; à côté, sous un petit platane, d'autres cardent la laine d'un matelas, des vieilles femmes cassées en deux, ratatinées, comme on n'en voit plus dans les villes modernes. Et là est la maison de Davel.

Elle est grise, tournée au nord; à ses petites fenêtres il y a des rideaux blancs qui se séparent, et derrière j'imaginai des chambres comme j'en connais dans nos villages, profondes, étroites, un peu sombres, un peu nues dans leur simplicité et pourtant intimes, avec quelques chaises rangées contre les parois, un bureau à pente marquée, une cheminée de molasse ou de bois et un fauteuil. C'est là que Davel écrivit son Manifeste, « durement », dit-il : « Autre n'en » a été qu'une continuation de malversations, » bamps et amendes exorbitantes, qui ont si fort » abattu et atterré tant bourgeois et habitants » qu'il est surprenant qu'on ait pu soutenir jus- » qu'aujourd'hui... Chaque année empire; d'où » cela est parvenu au plus outre de la plus per- » nicieuse domination », ce manifeste à la fois si élevé et si positif, par lequel notre pays a pris conscience des torts qu'il subissait et de ses droits. Et avec le manifeste, la lettre à Fribourg invoquant « l'équilibre des cantons ».

Humbles petites fenêtres derrière lesquelles cela fut pensé.

Près de là est l'église. Tout de suite on voit qu'elle a été reconstruite. Avec ses pierres d'un bleu dur, ses ardoises, son aspect correct et froid, elle reste étrangère au milieu des douces vieilles maisons; elle a l'air d'avoir été apportée tout droit de l'Ecosse, à l'époque du Réveil, qui fut notre seconde Réforme, venue du dehors comme la première, l'une raisonnable, l'autre mystique, toutes deux morales, sévères, guidées... Je ne me suis pas insurgé trop — la journée était toute d'harmonie — j'ai pensé que l'une et l'autre

elles ont formé un côté de notre caractère. Voici justement un homme qui passe avec la redingote des messieurs de nos petites villes, étroite aux épaules, toujours ouverte, un peu râpée, mais soigneusement brossée, un chapeau de paille, un pantalon un peu trop long; il a quelque chose de droit, de rangé, et de simple en même temps. Notaire, juge ou municipal, type de notre pays.

Et là-bas voici une autre figure de chez nous, un homme un peu lourd et un peu lent, le dos un peu arrondi, le nez gros et de petits yeux très clairs. On me dit que c'est un arrière-neveu de Davel et que la légende veut qu'il lui ressemble. Arrêté au bord de la rue, il cause avec une bonne femme de vendanges et de menus détails de la vie pratique, puis quand il la quitte et s'éloigne, il a tout à coup un air de se reprendre et d'être tout à soi et à sa vie intérieure, tant de sérieux et de dignité dans sa démarche que j'ai cru voir marcher devant moi le major lui-même.

N'est-ce pas ainsi en tous cas que nous devons nous le représenter, exemplaire parfait du Vaudois, positif et minutieux à une extrémité de son caractère et à l'autre rêveur et hautement idéaliste, avec un vide entre deux ? Ne devait-il pas marcher avec cette gravité et cette bonhomie et cette réserve que l'on sentait de sa vie intime, de sa « vocation » ? Un mot de lui me revenait : « Si j'avais résisté à ma vocation, j'aurais été *bourrelé* tout le temps de ma vie. » Quelle belle parole de scrupules, bien vaudoise ! Et ces mêmes scrupules l'empêchèrent de forcer le consentement du pays, l'obligèrent d'attendre la décision de Messieurs de Lausanne, l'obligèrent de se perdre. « J'aurais été *bourrelé* tout le temps de ma vie. » Cela explique bien, il me semble, à la fois la force et la faiblesse de notre pays qui n'a jamais osé la violence nécessaire pour se réaliser entièrement, pour être grand d'une grandeur autre que celle qui est morale.

Cependant j'étais revenu à la place d'armes au bord de l'eau; elle était maintenant vide, les gens étant rentrés dans les maisons, et s'assombrissait. Alors je suis entré aussi dans le petit café dont les fenêtres étaient éclairées, et dans l'arrière-salle, un peu « crue », j'ai trouvé d'autres types du pays : quatre messieurs qui faisaient une partie et mangeaient la friture de Cully et buvaient son vin dont on dirait que c'est de l'or. On ne voyait que les quatre dos courbés sur les assiettes, énormes, et ne saillaient des têtes rondes et court tondues, rien qu'un gros pli de chair sur la nuque. Les beaux coups de fourchettes et les beaux coups de vin, et de temps en temps les beaux coups de langue, car tout à coup une tête se levait, quand la patronne était venue s'asseoir au bas bout de la table, et alors partait quelqu'une de ces fortes gaudrioles anciennes, carabinées, saines et dont l'effet est sûr, et les rires secouaient les larges épaules jusqu'à ce que les larmes vinssent aux yeux.

Ah ! cela, c'était le Vaudois jovial, bon-vivant et bon enfant, le vieux fonds d'avant la Réforme, le vieux fonds naturel qui a duré et persisté à travers les réformes et les réveils. Il est de moitié dans notre histoire. Les deux capitaines de Davel s'écrivaient l'un à l'autre : Si vous prenez le parti d'agréer à M. le Major, je me flatte que ce sera une occasion qui me procurera l'avantage de boire avec vous et nos messieurs. »

Et maintenant les voilà, les deux types de notre pays, l'un réservé, rangé, scrupuleux, l'autre bon-vivant et joyeux compagnon; voilà la contradiction qui est au fond de notre peuple.

Mais une harmonie supérieure, pareille à celle qui, sur le lac, unissait la netteté positive des côtes de vignes et les détails des villages avec le vaste et léger espace de l'eau et des montagnes, rapproche et fond ensemble ces contrastes. Ces deux types qui semblent inconciliables, notre pays les concilie par des nuances délicates que nous sentons, et en tempérant l'un par l'autre il réussit à les rendre tous les deux plus aimables.

F. Chavannes.

Obéir. — C'est un régent qui le racontait. Son fils tout jeune était malade, condamné au lit. Il s'agitait sur sa couche, voulait se lever. Sa mère usait de son autorité pour l'obliger à rester couché.

— Ah ! non, maman, aujourd'hui, fiche-moi l'armistice ! lui dit-il.

Tout de même. — Ma fille as-tu dit à ce jeune homme que s'il veut t'épouser, il faut avant tout qu'il vienne me voir ?

— Oui, maman.

— Et que t'a-t-il répondu ?

— Qu'il l'avait déjà vue plusieurs fois, mais qu'il voulait m'épouser tout de même.



ASSOCIATION DES VAUDOISES

L'assemblée de Payerne.

L'assemblée, qui n'est pas publique, sera précédée d'un rapide historique de Payerne, dont a bien voulu se charger M. Albert Burmeister, professeur à Payerne.

À 13 heures, un repas en commun au Stand réunira les Vaudoises, qui peuvent apporter leurs provisions: elles trouveront au Stand soupe, salade aux pommes de terre et saucisson pour le prix modeste de fr. 2.20. La ration de soupe aux pommes de terre et poireaux, 50 centimes.

Après le diner, les Vaudoises visiteront la ville, l'Abbatiale, déposeront une couronne devant le monument des soldats morts pour la Patrie, chanteront devant l'Infirmier et se réuniront à 16 h. 30, au Stand, pour le thé (70 centimes).

Les Vaudoises qui ne peuvent faire le voyage à Payerne en un seul jour pourront coucher à Lausanne (en s'adressant par avance à Mme Mermod, villa d'Ossola, Ouchy) ou à Payerne (en s'adressant à Mme Yvonne Pouly, 21 av. de la Harpe, Lausanne).

Le Comité central espère que les Vaudoises seront très nombreuses dans la cité de la reine Berthe et leur recommande de s'inscrire le plus vite possible auprès de Mlle Nicodet, 2 av. de Rumine, Lausanne, et cela jusqu'au 10 mai.

Deuxième centenaire de la mort de Davel.

Les Vaudoises ne redoutant pas la longue marche et désireuses de participer au cortège du 24 avril qui se rendra à Vidy, sont conviées à Montbenon à 13 h. 30 (colonne 1). Une collation à prix modique sera servie après la cérémonie à l'Hôtel d'Angleterre, Ouchy.

Royal Biograph. — Le programme du Royal Biograph comporte cette semaine une superbe production artistique qui vient de faire fureur en Amérique et tout dernièrement à Paris: nous citons *Néron*, splendide film à grand spectacle, une page terrible et grandiose de l'histoire romaine. *Néron* est non seulement une reconstitution formidable, mais c'est un spectacle unique que toute la population de notre ville, grands et petits, doit connaître. Malgré l'importance de ce film, la direction du Royal Biograph a maintenu les prix ordinaires des places, afin que chacun puisse bénéficier de la représentation d'une œuvre grandiose.

DEMANDEZ PARTOUT
„Lug Cocktail“
L'AS DES APÉRITIFS
MARQUE DÉPOSÉE DISTILLERIE VALAISANNE S.A.
DICH SION

Noblesse
vermouth délicieux
SE BOIT GLACE G. 162 L.

N'oubliez pas que la Teinturerie Lyonnaise
Lausanne (Chamblande) vous nettoie et teint
aux meilleures conditions tous les vêtements
défranchis.

Pour la rédaction: J. MONNET.

J. BRON, édit. resp.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.